

ENQUÊTE SUR LES PLANS D'URGENCE DANS LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES


IFLA SECTION PRESERVATION AND CONSERVATION
OBA CONGRESS AMSTERDAM
17-18 AUGUST 2023

ISABELLE DUQUENNE, INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE (IGÉSR),
COLLÈGE BIBLIOTHÈQUES, DOCUMENTATION, LIVRE ET LECTURE PUBLIQUE

Sujet prioritaire ajouté au programme de travail annuel 2020-2021 (effet « Notre Dame de Paris » après l'incendie d'avril 2019).

Deux commanditaires : les ministères de la Culture (MC) et de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

La demande : une étude offrant une vision nationale de l'avancement du chantier d'élaboration et de mise en œuvre de plans d'urgence ciblés sur les collections patrimoniales des bibliothèques françaises de toutes les catégories (nationale, territoriales, universitaires et grands établissements du supérieur).

Une équipe de 3 membres de l'IGÉSR, collège Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique.

La méthode :

- Enquête nationale
- Entretiens et auditions (ministères Culture, ESR, Intérieur ; BNF, Service Interministériel des Archives de France, Bouclier bleu France, directions de bibliothèques, collectivités territoriales, responsables patrimoniaux, opérateurs de formation : Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques dans les universités...)



Les livrables (aux ministères) :

- **Note d'étape sur les bibliothèques territoriales classées** remise en février 2022
- **Rapport remis aux ministres en septembre 2022** « Les plans d'urgence dans les bibliothèques patrimoniales françaises. Pour une politique nationale de prévention des risques » : un état des lieux, une analyse et 17 recommandations.

- **70 millions de documents patrimoniaux répartis entre les bibliothèques patrimoniales des ministères de la Culture (MC) et celles de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) :**

- **Deux tutelles différentes**
- **Volumétrie Culture : 60 millions de documents (plus de 30 millions de documents BNF + 30 millions dans les collectivités territoriales)**
- **Volumétrie Enseignement supérieur : 10 millions de documents**
- **660 bibliothèques concernées** : la BNF, 150 bibliothèques universitaires, 510 bibliothèques de collectivités territoriales



- **Terminologie : vers une appellation contrôlée**

« plan d'urgence » (la plupart des bibliothèques), « plan de prévention », « plan d'urgence pour la sauvegarde des collections » (BNF)
« plan de sauvegarde », « plan de sauvegarde des œuvres », « plan de sauvegarde des biens culturels » (PSBC) dans les musées et archives et pour les monuments historiques.

Dans le cadre d'une réflexion commune menée avec le Département diffusion des connaissances et documentation (MESR), le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture - après concertation avec le ministère de l'Intérieur - a décidé de désigner les documents de prévention sous le terme « **plans de sauvegarde des biens culturels** », ou « **PSBC** » (juillet 2023).

En outre, **cette appellation, clairement identifiée depuis l'incendie de Notre-Dame au sein des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)**, leur permet de mobiliser immédiatement les moyens appropriés.

Méthodologie de l'enquête :

- **Enquête nationale visant toutes les catégories de bibliothèques** (Culture, Enseignement supérieur, territoriales)
- **Enquête en ligne d'avril à fin mai 2021** (formulaire Microsoft Forms)
- **Enquête exhaustive pour les 54 bibliothèques classées par l'État** (10 % des bibliothèques conservant 25,75 % des fonds patrimoniaux territoriaux, soit 7,7 M documents - dont des fonds d'État)
- **Échantillon pour les autres**
- **18 questions** (existence d'un plan, date de rédaction, date de mise à jour, formation des agents, plan testé, types de collections, type de bâtiments et de magasins, équipements de sécurité du bâtiment, équipe de sécurité, sinistre, type et gravité, etc.) dont un commentaire libre sur les difficultés rencontrées.



• Les réponses :

- sur 660 bibliothèques patrimoniales, 192 réponses obtenues (183 exploitables)
- une participation pertinente

• La répartition des réponses :

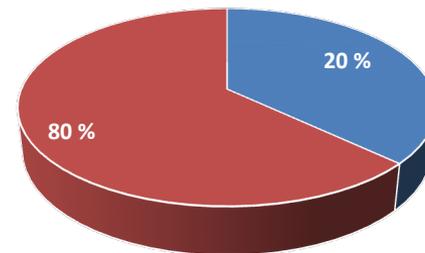
- 136 réponses de bibliothèques de collectivités territoriales / Culture (75% des réponses)
NB : 100 % des bibliothèques classées (54) ont répondu
- 47 réponses de bibliothèques de l'ESR (25% des réponses)
- un échantillon représentatif

80 % des bibliothèques (147 dans l'enquête) sans plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)

	Avec plan	Sans plan	Nb réponses
Bib. Universitaires ESR	18	29	47
Bib. Territoriales et Culture (BnF)	18	118	136
Total	36	147	183
% des réponses	19,7	80,3	



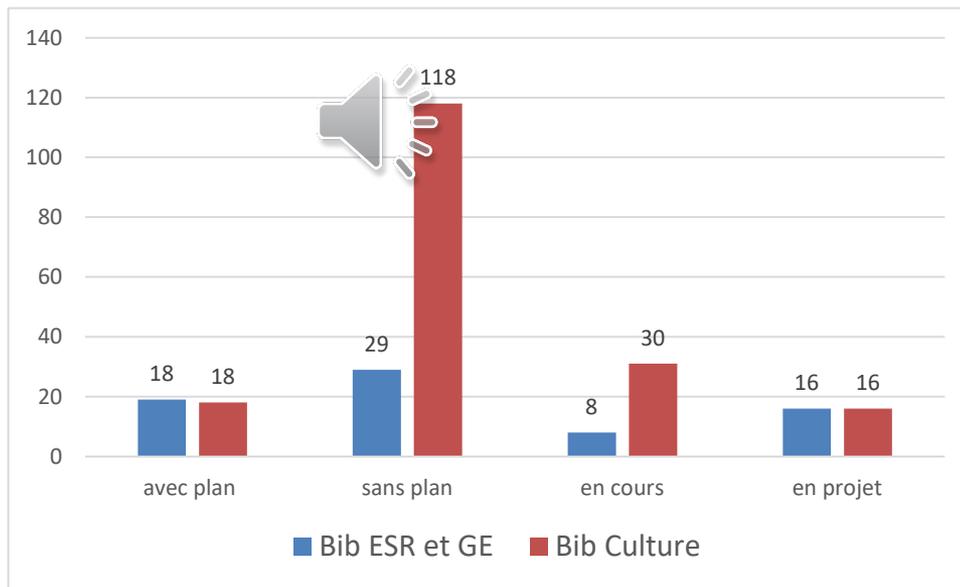
Bibliothèques (toutes catégories) équipées d'un plan de sauvegarde du patrimoine



■ oui ■ non

20% des bibliothèques (36) pourvues d'un PSBC

- 18 bibliothèques universitaires (38 % des réponses de la catégorie)
- 18 bibliothèques Culture et Collectivités : BNF (1 pour ses 8 sites) et 17 bibliothèques territoriales – 12 bib. classées et 5 autres – (12,6% des réponses de la catégorie)
- Une surprise : les bibliothèques des universités mieux équipées que les bibliothèques des collectivités territoriales
- À la clôture de l'enquête en 2021, **38 établissements étaient engagés dans l'élaboration d'un PSBC (en cours)**



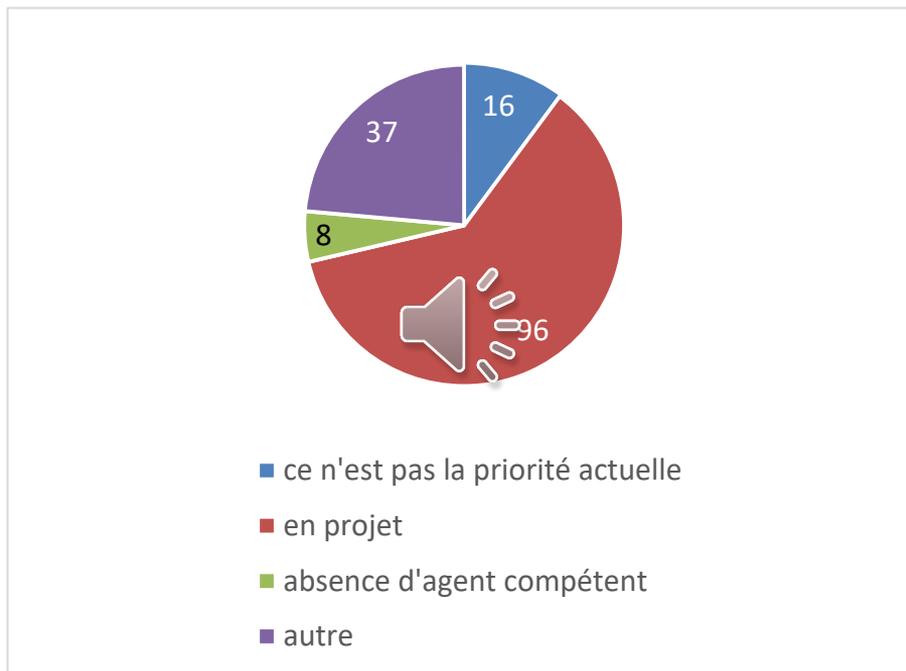
- **Des sites à risque, des bâtiments inadaptés ou complexes architecturalement** (notamment les bâtiments anciens classés), des conditions de conservation inquiétantes (caves, greniers, installations électriques...) qui sont connus des conservateurs ou responsables patrimoniaux
- **L'effet « Notre Dame de Paris »** qui a attiré l'attention sur **la fragilité des « cathédrales de papier »**
- **L'expérience** d'un précédent sinistre dans la bibliothèque 
- **La conscience du risque** et des menaces potentielles (environnement naturel ou industriel, situation géographique, évolutions climatiques...)
- **Les formations, journées d'étude, communications sur le sujet** (publication en français de la norme NF ISO 21110 – *Préparation et réponse à l'urgence* en 2020) qui contribuent à la prise de conscience

Des bibliothèques majoritairement conscientes du problème mais qui peinent à élaborer leur PSBC

- **Des freins internes principalement dus au manque de temps et de compétences pour toutes les bibliothèques (Culture / ESR) :**
 - **aspect RH majeur et facteur temps** : manque de personnel, autres priorités de l'établissement
 - **manque de compétences patrimoniales** et absence d'un chef de projet
 - Et aussi manque de formation de base, difficultés liées au bâtiment, coût financier du matériel, lien avec la collectivité ou l'université, difficulté de s'insérer dans les dispositifs de sécurité plus larges
- **La difficulté à s'insérer dans les plans d'aide à la prévention des sinistres communaux et départementaux**
dispositifs de sécurité plus larges, portés au niveau communal, départemental ou régional : plan communal de sauvegarde (PCS), plan particulier d'intervention (PPI), plan de prévention des risques naturels (PPR) élaboré sous l'autorité du préfet de département ou plan ÉTARÉ (Établissement répertorié) établi par les SDIS.

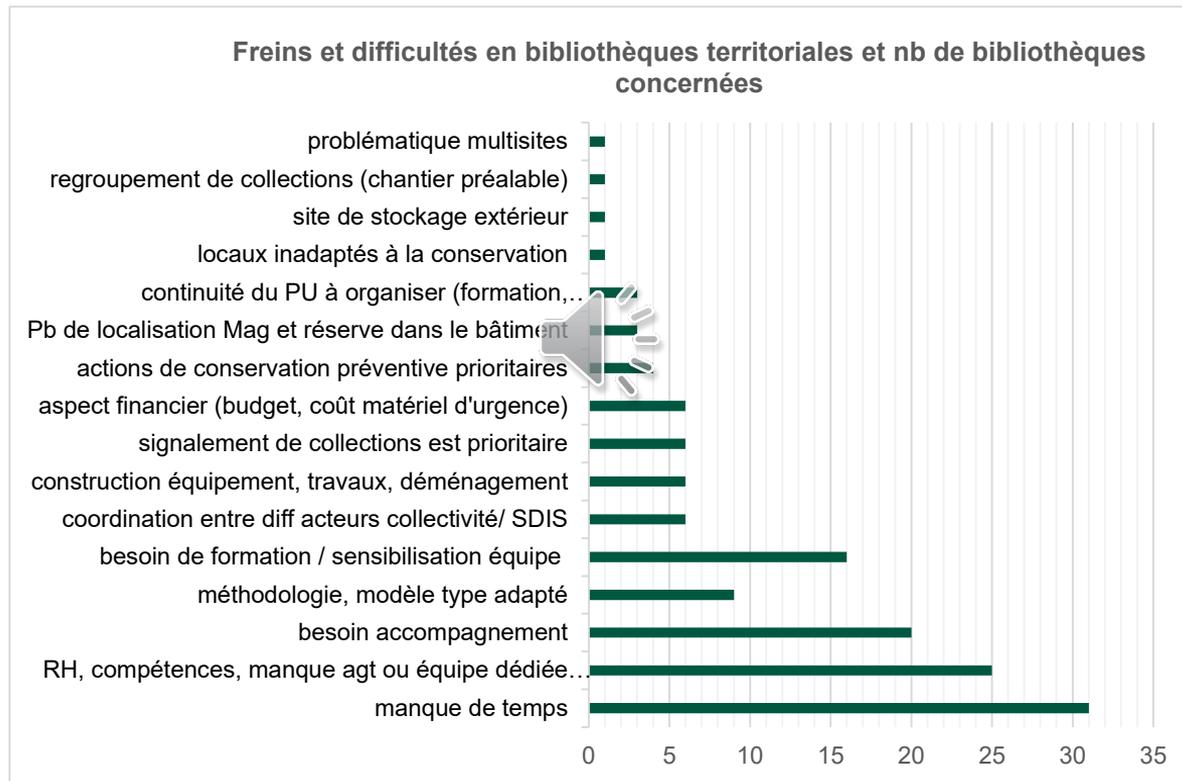
Par exemple : 55 bibliothèques répertoriées ÉTARÉ (environ 50 % des BMC) contre 137 non inscrites
- **La difficulté d'élaboration du PSBC** : document qui répond à un protocole précis tout en étant personnalisé à l'extrême et qui doit s'élaborer en concertation avec des acteurs extérieurs à l'établissement (services immobilier et sécurité de la collectivité ou de l'université, pompiers des SDIS...)
- **Et une attente forte d'un accompagnement pratique et concret autour d'une méthodologie adaptée**
Besoin exprimé par 45 bibliothèques territoriales et la majorité des bibliothèques universitaires

Les bibliothèques sans PSBC : causes ou raisons invoquées



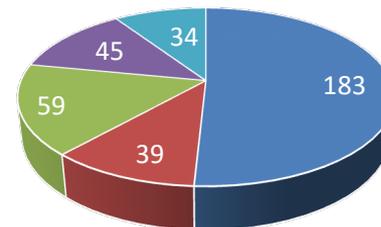
NB : en projet = en cours OU pas de date, pas de responsable nommé, pas de décision, etc.

Les bibliothèques sans PSBC : typologie des freins



Sécurité : des équipements standard, parfois du personnel spécifique

- **Des équipements de sécurité standards** : 95 % des bibliothèques (183) équipées d'au moins 1 alarme incendie / anti-intrusion ou les deux. Oui, mais... relié à quoi ? Qui intervient ?
- **Des agents de sécurité « généralistes »** : 59 bibliothèques (30,7 %)
- **Une équipe habilitée SSI (système de sécurité incendie)** : 45 bibliothèques (23,4 %)
- **Un agent logé sur place /gardien** : 39 bibliothèques (20 %)



- Alarme(s) (incendie, inondation, anti-intrusion)
- Gardien (agent logé)
- Agents de sécurité
- Equipe habilitée incendie propre à l'établissement
- autre

Selon l'enquête

- **Les 54 bibliothèques territoriales classées** ont un niveau d'équipement un peu supérieur à la moyenne nationale :
 - 18 (33 %) ont des agents de sécurité ;
 - 14 (26 %) ont un gardien agent logé ;
 - 13 (24 %) ont une équipe habilitée SSI (système de sécurité incendie) ;
 - 5 (9,2 %) ont une liaison avec le PC sécurité de leur collectivité (24/24, 7/7).
- **Les 19 bibliothèques universitaires d'Île-de-France :** 
 - sont toutes équipées d'alarmes (a minima incendie et anti-intrusion), sauf 1 qui ne signale rien
 - 9 ont un agent logé (9 cas), des agents de sécurité (11 cas), peuvent compter sur une équipe habilitée incendie propre à l'établissement (10 cas)
 - 4 bibliothèques cumulent ces quatre critères et se sont dotées d'un PSBC. Parmi les bibliothèques remplissant trois critères, 3 ont un PSBC, 2 sont en cours de préparation, 1 a un PSBC en projet et la dernière n'a pas de projet.
- **Les 28 bibliothèques universitaires en régions :**
 - sont bien équipées en systèmes d'alarmes,
 - Ont des agents de sécurité (15 cas), parfois d'un agent logé (4 cas) et peuvent recevoir l'appui de l'équipe habilitée incendie du campus universitaire (mentionné par 9 bibliothèques).

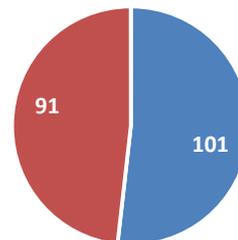
Un pourcentage non négligeable de bibliothèques victimes de sinistres

101 bibliothèques (55 %) déclarent un sinistre au cours des 10 dernières années

- Quelques sinistres sans conséquence mais qui permettent de mesurer l'impréparation
- Des sinistres parfois récurrents : dégâts des eaux ; problèmes de régulation d'air et de climatisation
- Le risque « inondation » est le premier risque naturel en France et concerne 1 commune sur 3 dont 300 grandes agglomérations
- Sinistres dus aux aléas climatiques (crues, débordements de cours d'eau, intempéries) multipliés par 4 en 40 ans
- Le risque peut provenir du bâtiment lui-même ou avoir une origine humaine, notamment lors de travaux.



La bibliothèque a déjà subi un sinistre affectant ses collections patrimoniales



■ oui ■ non

Des équipes « patrimoine » fragiles et insuffisantes

Des équipes « patrimoine » parfois réduites ou peu professionnalisées :

- **De nombreuses bibliothèques conservent du patrimoine mais toutes ne sont pas dotées de la mission « conservation ».** Or, les collections patrimoniales sont des fonds spécifiques nécessitant du personnel qualifié.
- **Une formation de base assurée au niveau des cadres (conservateurs, bibliothécaires)** mais beaucoup moins pour les autres agents.
- **Depuis une quinzaine d'années, recentrage des recrutements et des emplois en bibliothèques sur d'autres missions** que les collections patrimoniales : accueil des publics, données de la recherche, numérique, action culturelle...



=> **Équipes à créer ou à consolider** (un petit noyau 1 à 2 personnes formées /spécialisées sur lesquelles s'appuyer)

Les principales recommandations mises en œuvre

L'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire avec le ministère de l'Intérieur

Une **directive nationale d'orientation (DNO) ou circulaire interministérielle** sur l'obligation de disposer d'un PSBC dans chaque bibliothèque patrimoniale.

Quand ? pour la fin de l'été 2023

La nomination d'une personne chargée des PSBC au Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture

Quand ? prise de fonction en janvier 2023

Missions : voir ci-dessous



La conception d'un plan d'action national pour les PSBC

Recensement, cartographie, mission d'appui et suivi du plan national PSBC et de la formation

La conception et le déploiement d'un plan de formation

Quand ? doit être prêt pour le dernier trimestre 2023

Sur le modèle de formation- *coaching* développé par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

Les 54 bibliothèques territoriales classées sont prioritaires.

Merci de votre attention

Note d'étape sur les bibliothèques territoriales classées remise en février 2022.

<https://www.education.gouv.fr/les-plans-d-urgence-dans-les-bibliotheques-patrimoniales-francaises-340613>



Rapport remis aux ministres en septembre 2022 « Les plans d'urgence dans les bibliothèques patrimoniales françaises. Pour une politique nationale de prévention des risques ».

<https://www.education.gouv.fr/les-plans-d-urgence-dans-les-bibliotheques-patrimoniales-francaises-pour-une-politique-nationale-de-343294>